



Cabinet comptable espagnole et bilan d'entreprise française

Par **enrique34**, le **02/07/2011** à **20:54**

Bonjour,

Je suis résident espagnol.

J'ai un cabinet comptable en Espagne.

Je suis sollicité par des entreprises françaises pour faire leur bilan.

Question : Ai je le droit?

Dans l'attente de vos réponses merci d'avance.

Par **edith1034**, le **03/07/2011** à **10:56**

rien ne vous l'interdit en revanche vous pouvez vous déclarer auprès des services fiscaux (service international Bercy pour signer un accord qui donne les m^me s avantages à vos clients que ceux qui ont un expert comptable français en matière de contrôle e de paiement par chèque de leurs clients)

pour tout savoir sur les sociétés françaises

<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>

si vous pouviez donner vos coordonnées pour des sociétés espagnoles appartenant à des français ce serait bien